

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5.—De MM. John-James Browne & Fils, demandant le privilège exclusif d'acheter et de vendre des propriétés immobilières dans la Ville.

Ordonné: De renvoyer cette lettre à leurs auteurs.

6.—De Son Honneur le Maire, demandant que la question de l'éclairage (1er et 2e ordres du jour) soit différée jusqu'au 14 du courant.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que le Conseil acquiesce avec plaisir au désir de Son Honneur le Maire.

7.—Interrogatoires sur Faits et Articles, dans une cause portant le No 1720 de la Cour Supérieure, district de Montréal, dans laquelle Dame Herminie Desroches *et vir* sont demandeurs, et la Ville de Montréal défenderesse.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin DeSERRES, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de répondre comme suit auxdits interrogatoires:

A la première interrogation: Oui.

A la deuxième interrogation: Oui.

A la troisième interrogation: Non.

8.—Du Comité des Hommes d'Affaires, au sujet du projet de contrat pour la fourniture de l'éclairage.

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Propose: Que cette communication soit publiée dans la *Gazette Municipale* et qu'elle soit déposée sur le bureau pour être mise à l'étude en même temps que les deux rapports sur la question de l'éclairage.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, propose en

Amendement: Que cette communication soit déposée sur le bureau pour être prise en considération lorsque la question d'éclairage sera mise à l'étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est affirmatif et il est

Résolu: En conséquence.

ACTES

9.—Contrat entre la Ville et la Compagnie du Grand Tronc, au sujet de la taxe foncière imposée sur l'immeuble de ladite Compagnie, situé sur la rue McGill.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit contrat soit approuvé et que le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville. (MM. les échevins Giroux, DeSerres et Mercier dissidents).

10.—Contrat entre la Ville et M. Genser, à l'effet de permettre de faire une ouverture dans le trottoir, pour le charbon, en face des Nos 779-81 du boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit contrat soit approuvé et que le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTION

11.—De M. l'échevin Proulx, à l'effet de nommer une Commission spéciale *re* fermeture à bonne heure des buvettes.

RAPPORTS

15.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit additionnel de \$905 à l'effet de construire des égouts dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Marchés qui demande un crédit additionnel de \$175 pour l'éclairage des marchés.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

17.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. W.-P. Kearney d'occuper le lot No 342, rue Craig-Ouest, pour y mettre en garage et y vendre des automobiles.

Referred to Fire and Light Committee.

5.—From John James Browne & Son, asking for the exclusive privilege of buying and selling real estate in the City.

Ordered: To be returned to the writers.

6.—From His Worship the Mayor, asking that the lighting question (1st and 2nd orders of the day) be deferred until the 14th instant.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That the Council accede with pleasure to the wish of His Worship the Mayor.

7.—Interrogatories on Articulated Facts in a case bearing No. 1720, Superior Court, District of Montreal, in which Dame Herminie Desroches *et vir*, are plaintiffs, and the City of Montreal, defendant.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. DeSERRES, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to reply to said interrogatories, as follows:

To interrogatory 1—Yes.

To interrogatory 2—Yes.

To interrogatory 3—No.

8.—From Business Men's Committee, regarding proposed lighting contract.

Ald. GADBOIS moved, seconded by Ald. M. MARTIN

"That said communication be printed in the *Municipal Gazette* and held over to be considered with both reports on the lighting question".

Moved in amendment by Ald. GIROUX, seconded by Ald. LARIVIERE,

"That said communication be ordered to lay on the table and taken up when the lighting question shall be considered."

Said amendment being put it was carried and

Resolved: Accordingly.

DEEDS.

9.—Agreement between the City and the Grand Trunk Railway Co., anent the assessment on the said Company's property on McGill street.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said deed be approved of and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City. (Ald. Giroux, DeSerres and Mercier dissenting).

10.—Agreement between the City and Mr Genser, for the construction of a coal chute facing No. 779-81 St. Lawrence Boulevard.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said deed be approved of and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

MOTION.

11.—By Ald. PROULX, for a special Committee *re* Early closing of saloons.

REPORTS

15.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an additional appropriation of \$905 for the construction of sewers, in certain streets.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

16.—From Finance Committee, concurring in the report of the Market Committee, for an additional appropriation of \$175 for lighting markets.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

17.—From Fire and Light Committee, to allow W. P. Kearney, to occupy lot No. 342 Craig street West, for the storage and sale of automobiles.